

Survol

Dans le monde complexe de la fiscalité, notre rôle est simple : partager votre vision et devenir membre à part entière de votre entreprise. C'est ainsi que se distinguent les avocats fiscalistes de Dentons. Dans cette optique, nous dressons un plan axé sur vos besoins et vos aspirations et mettons au point des stratégies avantageuses sur le plan fiscal.

Lorsque vous confiez vos affaires fiscales à Dentons, vous bénéficiez des services d'une équipe interdisciplinaire et chevronnée qui sait tenir compte de l'interaction entre le droit fiscal et les autres spécialités juridiques, comme le droit des sociétés, le droit immobilier et le litige. Cette équipe, formée d'avocats de toutes les régions, allie sa connaissance des lois fiscales locales aux ressources nécessaires pour donner à votre entreprise l'agilité fiscale voulue.

De la taxe d'accise à l'impôt payé à l'étranger, les questions fiscales auront toujours des répercussions sur votre entreprise. Dentons suit de près l'évolution de la réglementation et des questions fiscales en général afin de vous permettre de bénéficier de tous les avantages possibles.

Dentons offre une gamme complète de services partout dans le monde au sujet de l'imposition des particuliers et des personnes morales, des placements avantageux sur le plan fiscal et d'autres questions d'intérêt.

Les domaines d'intérêt comprennent:

- Aspects fiscaux des fusions et acquisitions
- Impôts à l'échelle infranationale
- Avantages sociaux et fonds de retraite des employés
- Impôts à l'échelle internationale
- Crédits d'impôt et investissements avantageux sur le plan fiscal
- Litiges et règlement des différends en matière fiscale
- Établissement des prix de cession interne
- Planification fiscale en cas de restructuration ou de faillite
- Imposition des organismes de bienfaisance et à but non lucratif
- Questions fiscales dans les secteurs bancaire et financier
- Imposition des particuliers
- Structures d'entreprises et planification fiscale
- Imposition des sociétés
- Taxe sur les spectacles
- Imposition des sociétés de personnes et autres entreprises intermédiaires
- Taxes de vente (y compris la TVA, la TPS et la TVP)
- Impôt foncier
- Impôt sur les ressources